**REPUBLIQUE DU NIGER**

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (SP-CNRA)**



**OFFRE D’UNE PROPOSITION DE PROJET DE RECHERCHE ADAPTATIVE POUR L’AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE L’OIGNON AU NIGER**

*Octobre 2017*

1. **CONTEXTE**

Conformément à sa stratégie nationale d’amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour un développement durable( I3N), le Niger s’est engagé avec la Banque Mondiale dans un programme de 10 ans initié par la CEDEAO et intitulé Programme de productivité de l'agriculture en Afrique de l'Ouest (PPAAO) pour soutenir la coopération régionale en matière d’Agriculture en Afrique.

L’objectif de développement du programme est de générer et d’accélérer l’adoption de technologies améliorées dans les domaines des filières agricoles prioritaires retenus par le Niger, conformément aux priorités dégagées par le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF).

L’approche de ce programme repose entre autres sur l’établissement de liens étroits entre la recherche, la vulgarisation, les producteurs et les opérateurs privés. Le projet parent (WAAPP-1C) vient de voir sa première phase arriver à terme, le 31 mars 2017.

La performance du projet ayant été jugée satisfaisante le Gouvernement du Niger a demandé et obtenu un financement additionnel (FA) de 15 millions US$ pour consolider les résultats atteints, mettre à l’échelle des technologies et introduire de nouvelles activités pour le passage de sa mise en œuvre jusqu'au démarrage de la phase 2, attendue pour 2019. Les indicateurs des ODP et les composantes d'origine étant pertinents, restent inchangés. Il s’agira aussi de conduire des activités complémentaires, qui seront mises en œuvre par le FA proposé. Ainsi dans la composante 3, il est prévu d'élargir et de diversifier les activités de R&D sur une base commissionnée et non compétitive comme ce fut pour la première phase Cette recherche qui sera adaptative concerne les cultures clés suivantes : le moringa, la pomme de terre, le niébé, l’oignon et le sésame. Le Secrétariat Permanent du Conseil National de la Recherche agronomique (SP/CNRA) est chargé de la mise en œuvre de cette activité. Il s’agit donc d’identifier des équipes qui présentent un avantage comparatif pour y conduire des recherches dans l’une de ces spéculations.

**II. JUSTIFICATIFS**

**II.1. Importance de l’oignon au Niger**

L'oignon est l’une des cultures de rente importante au Niger. Depuis près d’une cinquantaine d’années, la production de ce produit a pris une importance socio-économique importante au Niger En effet, avec une production annuelle passée de 170 000 tonnes dans les années 90 à près 500 000 tonnes de nos jours, le pays est le premier producteur d’oignons en Afrique de l’ouest. La filière concerne plus d’un million d’intervenants avec en tête les producteurs. Le chiffre d’affaires de ces derniers n’est pas loin de la cinquantaine de milliards de francs CFA et, la filière qui a conquis le marché ouest africain est aujourd’hui un des piliers économiques les plus importants du Niger. C’est en effet la principale spéculation agricole pour laquelle le Niger possède un réel avantage comparatif par rapport aux autres pays de la sous-région. En effet, outre ses capacités de production liée à une diversification géographique de celle-ci et aux possibilités de cultiver le produit presque toute l’année, la variété violet de Galmi produite est très appréciée dans l’ensemble de l’Afrique de l’ouest et au-delà.

**II.2. Contraintes**

Cependant, malgré les performances enregistrées au cours de ces dernières années, la filière oignon se trouve devant de multiples enjeux qui, s’ils ne sont pas levés compromettront le rôle éminemment important que joue ce produit dans l’économie nationale. Ces enjeux sont de nature structurelle, organisationnelle et technique. Les contraintes techniques sont bien identifiées et ont fait l’objet de nombreuses recherches (variétés, itinéraires techniques etc.)

En revanche, malgré les atouts et opportunités qui s’offrent à la filière, les aspects organisationnels et structurels n’ont pas été approfondis par la recherche pour trouver des solutions aux enjeux qui s’y présentent et qui compromettent une performance accrue de la rentabilité et de la compétitivité du produit sur le marché international. On peut résumer ces enjeux comme suit.

La filière est assez bien connue et l’on y observe de nombreux intervenants, surtout en aval de la production, dans la phase commerciale. A ce stade, les acteurs sont encore nombreux impliquant des nationaux et des étrangers et, les transactions sont basées sur la confiance.

Des réseaux spéciaux se sont développés et, ces derniers relativement fermés connaissent des acteurs influents sans lesquels il n’est pas possible de faire des transactions. Or, ils disposent de canaux de communication divers pour s’informer sur l’évolution de la demande et des prix à différents marchés dans la sous-région. Dans ce contexte, les producteurs font face à des frais de transaction élevés, causés par la méconnaissance du prix de marché, des préférences des clients et des conditions d’achat.

Par ailleurs, 80 à 95% de la production nationale d’oignons sont destinés à l’exportation et, aussi bien en amont qu’en aval de la production, il n’existe aucune organisation ni aucun mécanisme pour évaluer la dynamique et l’évolution du marché de l’oignon et de ses dérivés. Compte tenu de l’importance économique du produit, il est souhaitable qu’un mécanisme de veille informationnelle et de prospective sur cette dynamique et cette évolution soit mis en place pour s’imposer dans la régulation du marché.

Cette situation pose plusieurs questions de recherche :

* comment améliorer le niveau d’organisation des producteurs ?
* comment améliorer la prestation de services des organisations existantes à leurs membres ?
* quels mécanismes d’information et de communication mettre à la disposition de ces producteurs?
* quelles sont les priorités pour créer un environnement institutionnel et un climat d’affaires plus favorables ?
* quels rôles pour les structures étatiques, aussi bien au niveau national et décentralisé ?

**III. OBJECTIFS DE L’ETUDE**

Il s’agit d’un point de vue général d’augmenter la production nationale de l’oignon pour satisfaire les besoins nationaux et accroître les exportations dans des conditions bénéfiques pour le producteur et pour l’Etat.

Plus spécifiquement, il s’agit de s’inspirer d’expériences qui se sont avérées efficaces dans des filières similaires au plan national ou régional ou international pour trouver des solutions aux questions ci-dessus posées

**IV. RESULTATS ATTENDUS**

* des outils pédagogiques d’organisation des acteurs sont développés ;
* des mécanismes efficaces d’information et de communication entre les acteurs sont établis
* les conditions de création d’un environnement institutionnel adapté sont proposées et les rôles des différentes parties prenantes précisés

**V. FINANCEMENT**

Le budget pouvant être pris en charge par le PPAAO est plafonné à hauteur de : 30 millions FCFA Lorsque le montant requis dépasse ce plafond, les porteurs du projet doivent indiquer les autres sources de financement en précisant les montants pris en charge par chacune.

**VI. CONDITION DE DEPOTS DES PROPOSITIONS**

Les dossiers complets de soumission en version électronique et en version hard (papier relié) (en format Word 97-2003 ou Word 2007 sous Windows, caractère Arial, police 14) devront parvenir au Secrétariat Permanent du CNRA (**Sis à INRAN DECOR Château 1**) plus tard le 20 décembre 2017 à 16 heures, la date d’enregistrement au Secrétariat du CNRA faisant foi.

Le dossier complet de soumission doit être transmis ou déposé au SP-CNRA par le responsable de la structure de tutelle du Coordonnateur de l’équipe du projet.

**VII. CRITERES DE RECEVABILITE DU PROJET**

- Le respect du canevas de présentation du projet (annexe 1) et du délai de transmission du dossier au SP/CNRA ;

- Un partenariat est établi avec d’autres structures de recherche, de conseil agricole ou des organisations paysannes dans la mise en œuvre des activités prévues;

- La durée du projet ne doit pas excéder deux (2) ans

- Le dossier de projet doit être soumis en version électronique et en version hard (papier relié) (en format Word, caractère Arial, police 14).

**ANNEXE 1 : CANEVAS DE PRESENTATION DE LA PROPOSITION DU PROJET**

**VI.1.** informations générales sur le projet (1 page)

V1.1.1 Titre du projet

VI.1.2. Résumé du projet

VI.1.3 Equipe du projet

VI.1.4. Type de ou des technologies à valoriser

VI.1.5. Provenance de ou des technologies (structure, lieu)

VI.1.6 Aire géographique de diffusion proposée (région, département, communes et sites concernés par le projet)

VI.1.7. Population totale concernée.

**VI.2. CONTEXTE ET Justification (2 pages)**

**VI.2.1. Contexte**

Caractériser l’environnement physique, technique, humain et économique dans lequel la ou les activités seront menées ; Insister sur les facteurs susceptibles de les favoriser ou de les freiner. Passer en revue en soulignant leurs forces et faiblesses dans les Programmes/Actions de développement menés ou en cours dans la zone.

**VI.2.2. Origine de la demande de recherche**

Décrire le processus d’identification et de formulation de la demande de recherche/développement ; préciser le niveau d’implication des utilisateurs (Organisations de Producteurs, du secteur privé).

**VI.2.3. Problématique**

Poser la problématique du Développement et de la diffusion de la technologie ; rappeler l’ampleur du problème : étendue géographique, populations concernées, importance économique. En rapport avec les contraintes énumérées ci-dessus, mettre l’accent sur le problème que cette proposition va permettre de régler.

**VI.3. Etat Des Connaissances (1 Page)**

# Faire l’état de la connaissance sur la problématique de diffusion des innovations ; présenter les travaux sur la diffusion menée ou en cours dans le domaine ; décrire de façon détaillée les innovations à diffuser et leur stade de finalisation.

**VI.4. Objectifs vises PAR LE PROJET**

Les objectifs global et spécifiques visés par le projet doivent être clairement énoncés.

**VI... Résultats attendus (maximum 1 page)**

En cohérence avec les objectifs spécifiques décrire de manière claire et précise les résultats attendus du projet c’est-à-dire la situation à atteindre au terme du projet.

**VI.6.. Bénéficiaires (1 page)**

(Identifier et caractériser les bénéficiaires réels et potentiels du projet ; *Dire comment ils peuvent bénéficier de ces résultats*. Il faut clairement préciser leur répartition par sexe.

**VI.7. Description des activités du projet (1 page par activite)**

Identifier et décrire les activités qui peuvent être classées en quatre types : (i) activités opérationnelles, (ii) les activités de communication, (iii) les activités de renforcement de capacité, et (iv) les activités destinées à assoir un environnement propice et incitatif.

**VI.8. METHODOLOGIE ()**

 Donner de manière précise les démarches, méthodologies, approches scientifiques et les instruments utilisés pour la réalisation des travaux envisagés. Indiquer les dispositifs expérimentaux prévus, si nécessaire, et les méthodes d’analyse statistique.

**VI.9.** **SUIVI**

Il s’agit de décrire comment sera assuré le suivi des activités du projet pendant sa réalisation (les moyens déployés, les responsables, les méthodes de collecte et d’analyse des données, la périodicité, rapport, etc.). Un certain nombre d’indicateurs de résultats, doivent être identifiés pour permettre de mesurer le niveau d’atteinte de ces résultats. Ceux-ci doivent être SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis).

**VI.10 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

Résumer les impacts environnementaux et sociaux majeurs positifs et négatifs ; Résumer les mesures de mitigations environnementales et sociales prévues (sous forme de recherche additionnelle ou de façon inclusive dans le projet de recherche), les besoins en renforcement des capacités, les responsabilités institutionnelles et les coûts y afférents (Voir annexe1).

**VI.11. Articulation et cohérence avec les priorités NATIONALES**

(Indiquer en quoi le projet (1) s’inscrit dans les documents d’orientations stratégiques et dans le cadre des priorités nationales, (2) contribue au renforcement des capacités et des compétences en matière de recherche collaborative et à la création d’un noyau d’expertise national sur le développement et la diffusion de technologies

**VI. 12.Informations sur les partenaires et les Beneficiaires**

**(2 pages par partenaire/beneficiaire)**

# Pour chaque structure impliquée dans le projet, préciser les missions, activités, moyens, mode de fonctionnement, points forts et points faibles.

**VI.13. Stratégies de mise en œuvre (2 pages)**

# (Préciser la répartition des tâches entre les différents partenaires et les travaux en collaboration avec les utilisateurs (qui fait quoi ? où et comment ?).

# VI.14. Planning des activités (1 page)

*(Etablir le chronogramme de toutes les activités du projet****.***

**VI.15. Cadre logique DU PROJET (2 pages)**

| **Objectifs**  | **Résultats (R)** | **Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)** | **Moyens de vérification** | **Conditions favorables ou défavorables /Risques** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif global  |  |  |  |  |
| OS1 | R1.1R1.2… |  |  |  |
| OS2 | R2.1R2.2… |  |  |  |
| OS3 | R3.1R3.2.. |  |  |  |
| .. |  |  |  |  |

**VI.16.. Composition de l’équipe de recherche-developpement (1 page)**

(Donner la liste des personnes impliquées dans l’exécution du projet et joindre les CV)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prénom et nom** | **Institution** | **Discipline** | **Diplôme***(le plus élevé)* |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**VI.17. Budget**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des postes de dépense | **Répartition du budget** | **Total****(F CFA)** |
| I – INVESTISSEMENTS | Partenaire 1 | Partenaire 2 | Partenaire 3 |  |
| * Matériel et Outillage agricole
* Matériel Informatique
* Matériel de Laboratoire
* Mobilier et Matériel de Bureau
* Matériel de Transport (Motos, Vélos.)
* Immobilisations animales et Agricoles

 (animaux de trait,) |  |  |  |  |
| TOTAL DES INVESTISSEMENTS |  |  |  |  |
| II FONCTIONNEMENT |  |  |  |  |
| Achats et variations de stocks* Petit matériel de laboratoire ou agricole
* Produits chimiques
* Fournitures de bureau
* Carburant et lubrifiant
* Autres achats de fournitures et matériels
 |  |  |  |  |
| * Transport
* Frais de transport
 |  |  |  |  |
| Autres Services Extérieurs A : * Documentation et Information scientifique
* Frais d’études et Recherches
* Frais de séminaire, Atelier
* Publicité, Publications et relations publiques
* Frais d’entretien et de réparationprojetsé pour le fiancement de l'finacés. projets sont évalués par des Cabinets indépendants.
 |  |  |  |  |
| Autres Services Extérieurs B :* Frais bancaires
* Frais de mission
* Honoraire et prestations de Service
* Frais de Formation, Stage
* Autres frais divers
 |  |  |  |  |
| Frais de Personnel* Salaires
* Charges Salariales du personnel
 |  |  |  |  |
| TOTAL DU FONCTIONNEMENT |  |  |  |  |
| **Coûts indirects** (%) du budget alloué |  |  |  |  |
| **Contribution au fonds d’incitation des meilleures équipes de recherche** (1% du budget alloué) |  |  |  |  |
| **Contribution au fonds pour l’évaluation des projets de recherche** (5% du budget alloué) |  |  |  |  |
|  TOTAL |  |  |  |  |

**VI.18. Note explicative du budget (2 pages)**

(Expliquer et - justifier les différentes rubriques du budget, particulièrement celles les plus élevées)

**V.I.19. Contrepartie des differents participants (2 pages)**

Indiquer la contribution apportée, par chaque partenaire : personnel, locaux, parcelles expérimentales etc.

**VI.20 Réferences bibliographiques**

**ANNEXE 1 : IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX**

**1. L’environnement naturel et socioéconomique**

Le projet pourrait-il affecter négativement les sites suivants ?

* Aires protégées (parc, réserve, forêt classée, etc.) Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Forêts riveraines Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Zones humides (lacs, rivières, zones inondées par saison) Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Sites géologiques instables Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Paysage/esthétique Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Site historique, archéologique ou d’héritage culturel Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Perte de récoltes, arbres fruitiers, etc. Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Compensation et ou acquisition des terres Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_

**2. Produits toxiques/contaminants (gestion et protection)**

* Le projet va-t-il utiliser des produits toxiques/contaminants en grandes quantités ? Oui\_\_\_\_Non\_\_\_\_
* En cas d’utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de gestion des résidus ? Oui\_\_\_\_Non\_\_\_\_
* En cas d’utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de protection ? Oui\_\_\_\_Non\_\_\_\_

**3. Déchets solides ou liquides**

Le projet va-t-il générer des déchets solides ou liquides? Oui\_\_\_\_ Non\_\_\_

Si“Oui”, le projet prévoit-il un plan de gestion (collecte et élimination) desdits déchets?

Oui\_\_\_\_ Non\_\_\_

**Partie A : Mesures environnementales d’atténuation**

Pour toutes les réponses « Oui », les PFE, en consultation avec les agences locales, en particulier celles qui sont chargées de l’environnement, devraient décrire brièvement les mesures prises à cet effet.

**Partie B : Classification du projet et travail environnemental**

* Projet sans impacts significatifs
* Projet nécessitant simplement l’intégration de simples mesures de mitigation

Etude complémentaire

**ANNEXE 2.CRITERES D’EVALUATION**

|  |
| --- |
|  |
| 1. Qualité scientifique et technique
 |
| 1. Pertinence par rapport à la demande des utilisateurs et aux priorités nationales.
 |
| 1. Applicabilité et taux d’adoption potentiel des résultats
 |
| 1. Niveau et qualité de prise en compte des aspects environnementaux et sociaux
* Pertinences des techniques /technologies proposées éprouvées, et pourvoyeuses d’emplois pour les femmes et les jeunes;
* Possibilité d’identifier et de catégoriser les effets négatifs du projet (pendant la phase de recherche et lors de la mise en œuvre)
* Possibilité d’éviter, d’atténuer et/ou corriger les effets négatifs (pendant la phase de recherche et lors de la mise en œuvre)
* Pertinence et durabilité des mesures d’atténuation ou de correction
 |
| 1. Degré d’implication des utilisateurs des résultats
 |
| 1. Renforcement des capacités humaines
 |
| 1. Qualité de l’équipe de recherche et des partenaires impliqués
 |
| 1. Contribution à la réalisation des priorités nationales
 |
| 1. Impacts sur le développement économique du pays
 |